

#### Le Secrétariat Général

**Diffusion** : Comité Directeur, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Direction Administrative, Cadres techniques, Chargé de mission, Personnel Fédéral, 100% Badminton.

**Présent(e)s Vendredi** : P. Chatellier, P. Vayssière, P.-A. Tramier, J.-F. Aninat, C. Barthel, A. Lemoine (DA), P. Bildstein (DC), J.-M. Pocholle (DTN), E. Canal, M. Godin.

**Présent(e)s Samedi** : P. Chatellier, P. Vayssière, P.-A. Tramier, J.-F. Aninat, C. Barthel, A. Lemoine (DA), P. Bildstein (DC), J.-M. Pocholle (DTN), E. Canal, M. Godin, M.-C. Leroy, C. Privat.

**Excusé(e)s** : B. Ressouche, M. Walhen.

**Invité** : B. Beaufiles

#### *Le Bureau approuve*

Secteur Administratif :

- La saisine de la Commission disciplinaire pour tout licencié ignorant l'obligation de régulariser les dépenses engagées à son profit (par voie de convention) par les instances fédérales.

Secteur Développement :

- Le principe de la création d'une commission mixte Handisport et Sport adapté chargée de développer l'accès à la pratique des personnes en situation de handicap.

*Ce point sera soumis à l'approbation du prochain CD.*

Un comité de sélection mixte interfédéral sera mis en place pour les compétitions internationales.

- La proposition de ne pas exiger pour les licenciés des fédérations en charge du sport pour les personnes non valides la prise d'une licence FFBA D lorsqu'ils pratiquent dans un club fédéral, sous réserve de l'accord du club les accueillant et le montant de la cotisation étant à la discrétion de ce club.  
A contrario, pour toute compétition fédérale FFBA D la licence sera exigée.  
*Ce point sera soumis à l'approbation du prochain CD.*

#### Secteur Compétitions :

- Le principe de la révision des dates concernant les mutations en rapport avec la date d'inscription au Championnat de France interclubs, et ce afin de limiter la non inscription tardive à ce Championnat.  
*Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CD.*

#### Secteur Événementiel :

- Le principe de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'un rapport prospectif sur l'accueil et l'organisation des compétitions internationales.

#### Secteur Communication :

- Les orientations du plan de communication fédérale.

#### Secteur Haut Niveau :

- L'architecture de formation de formateur fédéral et les modalités de la mise en œuvre de cette formation.

#### Secteur Equipements :

- Le principe d'une indemnité forfaitaire a posteriori, sur une enveloppe de crédits fléchée, prélevée sur les fonds de développement, et à destination des ligues ou des comités départementaux pour tout équipement recensé dans le cadre du Schéma national des équipements.
- les principes dérogatoires sur la hauteur de salle. Ces dérogations résulteront du constat de l'absence de salles aux normes prévues (9 mètres de hauteur dans la commune) dans l'agglomération. Les dérogations ne seront données que pour les salles dont la hauteur est, a minima, de 7,5 mètres et limitées à 5 ans.

Le Bureau décide

Secteur Administratif :

- La relance de la section CoSMoS fédérale.

Secteur Communication :

- De retenir la société SEVANOVA pour la création du site fédéral avec pour objectif la mise en ligne de la nouvelle version début 2012.
- De répondre favorablement à la proposition de partenariat de la société Mac Donalds, pendant la période des Jeux Olympiques, à destination de l'accueil du public jeunes dans nos écoles labellisées sur la saison 2012/2013 et sous réserve de l'accord des clubs qui pourraient être concernés.

Secteur Événementiel :

- La conception d'un plan ayant pour objectif de définir les conditions d'une meilleure affluence lors des Yonex Internationaux de France, et portant, entre autres, sur une politique efficiente de billetterie à destination des licenciés et du grand public et sur la limitation des invitations et des réunions.

Secteur Compétitions :

- La planification de la procédure devant conduire à l'acquisition ou la mise à disposition du logiciel de gestion des compétitions :
  - ↳ rédaction d'un cahier des charges avec une remontée des besoins finaux en janvier 2012,
  - ↳ prise de décision en mars 2012,
  - ↳ mise en application au 1<sup>er</sup> septembre 2012 avec le programme de formation des acteurs à ce nouvel outil.
- L'attribution d'une aide exceptionnelle de 760 € au Comité départemental 93 pour sa relance.
- De limiter la procédure d'accueil, dans le cadre de l'audition des candidats à l'organisation de championnat de France devant le comité directeur, aux seules compétitions où plusieurs candidats ont répondu à l'appel d'offres.
- La conduite d'une réflexion sur les critères d'assimilation de tous les joueurs étrangers licenciés à la FFBaD.
- Le lancement d'une étude sur l'impact, financier et autres, de l'inscription des comités départementaux participant au Championnat de France des comités départementaux et sur l'évaluation des crédits à dégager sur les fonds de développement.

- La rédaction d'un cahier des charges de matériel spécifique (scoreurs manuels et électroniques, piges, ...) en lien avec les spécificités du badminton et l'image de la FFBaD.
- De lancer une réflexion sur la non prise en compte des équipes 3 dans le Championnat national pour des raisons de crédibilité et d'opportunité locale.

Secteur Haut Niveau :

- D'entériner l'avis défavorable proposé par la commission spécialisée quant à l'inscription sur le maillot d'un partenaire demandée par Matthieu LO YING PING.

Secteur Développement :

- De valider les documents préparatoires concernant la contractualisation se rapportant à la ventilation des aides annuelles à allouer aux ligues.

Le Bureau est informé

- De la rencontre avec notre assureur, le 13 décembre, sur la problématique des modalités d'assurance des personnes "à l'essai" dans les clubs.
- Du rappel des modalités de suivi par chacun des secteurs du chrono fédéral.
- De la désignation des Officiels sur les prochaines compétitions fédérales.
- Du projet de programme d'actions concernant les manifestations éco-responsables ou relevant du développement durable proposé par Richard Remaud.
- Du suivi de la réforme concernant la catégorie poussin avec la confirmation de la suppression définitive du classement dans cette catégorie d'âge et des modalités particulières de participation de ceux-ci en catégorie benjamin.

Le Bureau prend connaissance:

- Le document « Success story » de la dernière édition des YIFB.